

6^e CONFÉRENCE NATIONALE DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE

17 novembre 2015 - Institut Pasteur, Paris



ACCUEIL TEMPORAIRE
**Passer à la vitesse
supérieure !**

Avec le soutien du fonds d'innovation social
et de l'action sociale des institutions de
retraite complémentaire du groupe



AG2R LA MONDIALE





**Groupe de Réflexion et réseau
pour l'Accueil Temporaire**

4 lieu-dit Kérouarin

56670 RIANTEC

Tel. : 02.97.65.12.34

✉ contact@grath.fr

<http://www.accueil-temporaire.com>

LES ACTES DE LA 6^{ÈME} CONFÉRENCE NATIONALE DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE

Mardi 17 novembre 2015 – Institut Pasteur, PARIS 15^{ème}

ACCUEIL TEMPORAIRE : « PASSER À LA VITESSE SUPÉRIEURE »

Avec le soutien du Fonds d'innovation
et de l'action sociale des institutions de retraite complémentaire
du groupe de protection sociale



AG2R LA MONDIALE

© Les informations contenues dans ce document sont la propriété de l'auteur -éditeur :
Groupe de Réflexion et réseau pour l'Accueil Temporaire des personnes en situation de Handicap
4 Lieu-dit Kérouarin 56670 RIANTEC (Tel : 02.97.65.12.34)

Elles ne peuvent être reproduites sous quelque forme que ce soit sans autorisation.

Dépôt légal en cours – décembre 2015 - N° ISBN : 978-2-9514953-5-8

SOMMAIRE

SÉANCE D'OUVERTURE	7
Jean-François CHOSSY, président du GRATH	
Benoît RAVIART, directeur adjoint des activités sociales d'AG2R LA MONDIALE	
PLÉNIÈRE – ZÉRO SANS SOLUTION, LA PLACE DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE	9
Denis PIVETEAU, Conseiller d'État	
Muriel VIDALENC-LEJEUNE, directrice générale de la FEGAPEI	
Eric LANG, directeur général de l'association Au fil de la Vie	
Christian FISCHER, directeur de l'autonomie du Conseil Départemental du Haut-Rhin	
Patrizia GUBIANI, directrice de la MDPH du Haut-Rhin	
ATELIER 1 – RETOUR SUR L'EXPERIMENTATION DU SYSTEME D'INFORMATION SARAH DANS LE DEPARTEMENT DE LA SOMME	27
Marlène HERVIEU, chargée de mission auprès du GRATH	
Brigitte GODARD, directrice de la MDPH de la Somme	
Dominique BRIET, chef de service de l'association Polygone	
ATELIER 2 – LE DEVELOPPEMENT DES VILLAGES REPIT FAMILLE	39
Jacques CECILLON, directeur de l'association Vacances Répit Familles	
INTERVENTION DE LAURENCE ROSSIGNOL, SECRETAIRE D'ÉTAT A LA FAMILLE, AUX PERSONNES AGEES ET A L'AUTONOMIE	52
PLÉNIÈRE – ACCUEIL TEMPORAIRE ET AIDE AUX AIDANTS : PERSPECTIVES	58
Anne Laure MICHON, secrétariat général pour la modernisation de l'action publique	
Amélie DELAVAL, adjointe au chef de service Développement territorial Autonomie du Conseil Départemental du Pas-de-Calais	
Pascale LACHARRIERE, directrice générale de l'APEI de l'arrondissement de Saint-Omer	
TEMOIGNAGE : LES "SANS SOLUTION" EXILÉS EN BELGIQUE	70
Jeanne AUBER, maman de Julie	
ATELIER 3 – LA SITUATION DES TRANSPORTS ADAPTES ET DES AIDES ASSOCIEES...	78
Jacques CECILLON, directeur de l'association Vacances Répit Familles	
Valérie GABROT, consultante	
ATELIER 4 – PERSONNES AGEES ET PERSONNES HANDICAPEES ENSEMBLE	88
Marina SECALL-BERSINGER, directrice de l'EHPAD L'Ostal du Lac (34)	
Patrick CLEENWERK, directeur de la Résidence des Weppes (59)	
CONCLUSION DE LA JOURNÉE	99
Jean-François CHOSSY, Président du GRATH	

PIÈCES JOINTES SUR LE DVD

- Le film du 15ème anniversaire de la maison Émilie (format mp4)
- Le clip sur le partenariat du GRATH avec le fonds d'innovation du Groupe AG2R LA MONDIALE (format mp4)
- Les présentations PowerPoint de la journée
- Le rapport Piveteau « Zéro sans solution »
- Le document de présentation du système d'information SARAH dans sa dimension de composante du système d'information de l'autonomie
- L'étude d'impact du projet du Village Répit Famille d'Aix-les-Bains
- Le texte intégral de la LOI n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement
- L'étude de l'association VRF relative aux transports adaptés et aux aides associées
- La plaquette de repérage des signes d'épuisement des aidants du GCSMS AIDER

SÉANCE D'OUVERTURE

Jean-François CHOSSY,
Président du GRATH

Mesdames et Messieurs,

Vous le savez, vous vous en doutez aussi, la journée d'aujourd'hui est bien particulière. Elle est dans un contexte bouleversant, douloureux, tragique¹, et bien entendu chacun et chacune d'entre vous vous avez peut-être hésité à venir, mais je veux vous remercier d'être là.

Parce que votre présence c'est la démonstration évidente, qu'il faut continuer à se bouger la vie quand certains veulent nous la supprimer. Alors oui ces événements ont marqué beaucoup d'émotion, chacun d'entre nous, nous sommes porteurs de cette émotion-là. Je ne vais pas vous demander la minute de silence traditionnelle, parce que le silence vous le faites vous-même au fond de vous. C'est le silence du respect, c'est le silence de la mémoire, c'est le silence qui permet de survivre.

Dans cette salle, je sais qu'il y a au moins 2 personnes, Bénédicte et Laura, qui ont été plus directement concernées. Alors à elles 2, mais à travers elles 2, à tous les autres, je veux dire notre respect, je veux dire notre conviction à les aider, à les soulager dans leur douleur, à les épauler elles et tous ceux qui ont été directement concernés. Et puis nous le sommes tous directement concernés parce que c'est la France qui a été touchée, et vous le savez bien.

Je vous l'ai dit en entrant, c'est la journée du GRATH. C'est la journée pendant laquelle nous allons passer à la vitesse supérieure. Ça ne veut pas dire, comme je le disais à Annie de VIVIE, rédactrice en chef d'Agevillage, tout à l'heure, que nous sommes aujourd'hui au point mort, mais nous avons besoin de relancer la machine. Et cette machine ne se relancera qu'avec vous tous et vous toutes. Mais elle se relancera surtout pour nous le GRATH avec notre partenaire AG2R LA MONDIALE.

J'ai, à mes côtés, le grand plaisir d'accueillir le directeur adjoint de l'action sociale du Groupe AG2R LA MONDIALE, Benoît RAVIART. Il va, après moi, prendre la parole en votre direction. Mais avant qu'il s'exprime, je voudrais lui dire la reconnaissance du GRATH.

Notre partenariat est un partenariat financier vous vous en doutez bien. Mais c'est aussi un partenariat humain parce que bien entendu le Groupe a bien compris que le handicap n'était pas une humanité à part, que comme le dit Charles GARDOU, il n'y a pas de vie minuscule. Et alors parce que le Groupe l'a bien compris il épaula le GRATH pour que nous puissions mettre en œuvre toutes les conditions d'un meilleur accueil temporaire. Toutes les conditions d'une meilleure lecture de l'accueil temporaire. Toutes les conditions d'un partenariat sur le logiciel Sarah qui permet notamment, ce n'est pas sa seule fonction, mais vous le savez sans doute, en temps et en heure de déceler les places d'accueil temporaire disponibles sur l'ensemble du territoire.

Tout ça nous allons le développer à travers les tables rondes, nous allons le développer à travers les rencontres que nous aurons les uns avec les autres tout au long de cette journée. Alors, encore une fois, merci à vous tous d'avoir fait cette démarche qui nous encourage à continuer, merci à Benoît d'être là pour apporter ce témoignage, et ça me donnait l'occasion publiquement de vous dire avec force grands mercis d'avoir compris notre démarche, grand merci de l'accompagner de façon aussi efficace, aussi pertinente et de façon aussi constante.

Voilà. Je vais vous passer la parole, puisque le temps vous appartient et que moi je suis chargé simplement d'introduire les débats. Mais les débats seront riches, parce que l'on a en plus vous le verrez, des animateurs de force, de conviction et de prestige, mais ça c'est après. Je vous en reparlerai.

Merci à vous tous en tout cas.

¹ Il est ici fait référence aux attentats du 13 novembre à Paris qui ont causé la mort de 130 personnes et blessé 350.

Benoit RAVIART,
Directeur adjoint des activités sociales d'AG2R LA MONDIALE

Merci Monsieur le Président pour votre accueil chaleureux.

Je transmettrai à nos administrateurs vos propos, car, comme vous le savez, les instances sont paritaires et mutualistes au sein du groupe AG2R LA MONDIALE ; paritaires, c'est-à-dire gouvernées par la représentation des syndicats, salariés et employeurs. Ce sont eux qui décident des orientations à prendre, notamment en matière d'action sociale. Aussi, c'est à eux que s'adressent vos remerciements que je leur transmettrai bien évidemment.

Suite à la projection du film présentant l'action du GRATH et le soutien du Fonds d'Innovation et comme on dit « *qu'une image vaut dix mille mots* », j'en dirai juste quelques-uns de plus, mais pas beaucoup plus... Vous avez vu concrètement et en images le résultat de notre partenariat et la conclusion du film, compte tenu des circonstances, résonne à nos oreilles d'une façon toute particulière avec notamment cette phrase : « *Quand on se retrouve, on est content de se retrouver !* », et ces mots-là prennent aujourd'hui vraiment tout leur sens.

Permettez-moi de vous rappeler que l'action sociale d'un régime de retraite est légitime. Elle commence pour AG2R LA MONDIALE il y a plus de cinquante ans avec des aides individuelles, elle se poursuit avec le soutien de projets collectifs, elle construit des actions de service au bénéfice de nos ressortissants et, au travers de ces actions, permet de capter « des signaux faibles », des attentes. Capter ces signaux faibles, c'est écouter ce qui se dit pour entendre ce qui ne se dit pas. Le besoin de repérer toutes les initiatives qui répondent aux besoins de notre société est aujourd'hui primordial. C'est pour cela qu'en 2010 au sein du Groupe, avec la constitution d'un fonds dit « d'Innovation », il a été envisagé de faire plus et de faire différemment. Permettre aux associations de sortir de l'éternelle phase d'expérimentation, accompagner les initiatives intéressantes pour se développer ou se transformer. Les administrateurs du fonds d'Innovation ont exprimé la volonté d'accompagner les projets dans la transformation et dans le temps. Cela veut dire être partenaire. Certes il y a de l'argent, mais ce n'est pas une posture de mécène. La vocation n'est pas de distribuer de l'argent, mais bien de s'engager aux côtés de ceux qui « réalisent ».

Il faut de la méthode, il y a des étapes, il faut concrétiser les idées. Il existe de belles idées, mais pour qu'elles deviennent une réalité, il faut les structurer. Le choix a été fait de travailler avec l'expertise de cabinets de conseil, volontaires, motivés et d'organiser la rencontre avec les associations soutenues. Il faut souligner l'importance de travailler en amont des projets, de rassembler les moyens nécessaires pour réussir, et c'est le rôle que s'est donné le fonds d'Innovation.

S'il faut aussi investir, tout n'est pas argent. Il faut investir du temps, il faut investir des compétences, et c'est ce qui a été fait avec les collaborateurs qui se sont impliqués dans le dispositif, qui se sont formés, qui ont transmis des savoir-faire, qui ont apporté des compétences en terme d'organisation. Transformer, pas pour le plaisir de faire différemment, mais transformer pour répondre aux attentes de la société et aux vrais besoins, ceux qui prennent en compte les attentes du plus grand nombre.

Ainsi, l'action du GRATH a été repérée pour la qualité de son projet et pour la qualité des hommes. Je me permettrai de souligner l'investissement de Jean-Jacques Olivin dans cette opération, nous pensons tous aujourd'hui, bien évidemment, à lui. La démarche exemplaire et militante, je veux parler de l'engagement du GRATH, a montré que la qualité des projets c'est la qualité des femmes et des hommes. Alors, comme nous avons aussi besoin de signes forts, je vous le dis : dans ces conditions, réussir des projets ambitieux... c'est possible !

Merci de votre attention.

ZÉRO SANS SOLUTION, LA PLACE DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE

- **Denis PIVETEAU**, Conseiller d'État
- **Muriel VIDALENC-LEJEUNE**, Directrice générale de la FEGAPEI
- **Éric LANG**, Directeur général de l'association « Au fil de la Vie »
- **Christian FISCHER**,
Directeur de l'autonomie du Conseil Départemental du Haut-Rhin
- **Patricia GUBIANI**, Directrice de la MDPH du Haut-Rhin

Jean-François CHOSSY

Je vais accompagner les intervenants de cette table ronde, mais je vais faire en sorte de m'effacer le plus possible, pour leur laisser au maximum le temps de l'expression. On a besoin de les entendre, et je sais que les unes et les autres ont énormément, non seulement de choses à nous dire, mais de choses à nous apprendre, et surtout à nous donner, des raisons de passer à la vitesse supérieure.

Dans un premier temps, et pour quelques minutes, que nous ne compterons pas, je vais demander à Denis PIVETEAU de nous présenter le travail qu'il a fait. Mais auparavant je voudrais dire tout le bien que je pense de lui.

Ce fut pour moi une révélation lorsque je l'ai trouvé directeur de la CNSA. Cette rencontre humaine très forte qui a laissé des traces dans l'amitié.

Et puis j'ai suivi son parcours, et quand il a été chargé de faire ce rapport qui doit nous conduire à « zéro sans solution », j'ai apprécié ce travail-là parce que c'est un travail de fond, de profondeur. C'est le travail d'un humaniste.

Alors c'est de cela qu'il va nous parler, et c'est grâce à lui, encore une fois, que nous allons pouvoir passer à la vitesse supérieure.

Denis, je vous laisse la parole.

Denis PIVETEAU

Conseiller d'État

Merci, Jean-François, de ces mots qui rendent un peu difficile ensuite d'être à la hauteur de ce que vous attendez, dans ce que je vais dire. Et pour tout de suite situer ce que sera ma présentation du rapport « zéro sans solution », deux choses liminaires.

Tout d'abord vous dire que ce rapport ce n'est pas un rapport au sens classique du terme. D'ailleurs c'est pour cela qu'il n'a pas été enterré. Parce qu'en général le risque des rapports c'est de terminer enterrés.

La commande ministérielle de départ, et Muriel évidemment s'en souvient, a permis que tous les acteurs se retrouvent, prennent le temps d'un travail collectif. Sous la responsabilité certes d'un petit groupe de pilotage, je voudrais vraiment associer au souvenir de ce travail collectif le groupe qui, avec moi, a animé le dispositif, donc Saïd Acef, Didier Jaffre de l'ARS de Bourgogne. Saïd Acef qui est actuellement au cabinet de Ségolène Neuville. Antoine Perrin qui dirige un groupe d'établissements, et François-Xavier de Brabant qui était à l'époque à la MDPH du Pas de Calais.

Et ce travail collectif visait à dégager les grandes lignes d'un changement, mais d'un changement que ceux qui rentraient dans le processus étaient désireux et prêts à faire.

Et du coup le souhait était d'avoir un périmètre très large de ce travail, soit que ce soit dans des groupes de travail qui se réunissaient assez classiquement au ministère, soit dans des entretiens bilatéraux, approfondis. Ça a été l'occasion pour le groupe dont je vous parlais à l'instant, de rencontrer évidemment Jean-François Chossy et Jean-Jacques Olivin.

Et l'idée était de dégager les grandes lignes, mais uniquement les grandes lignes. C'est-à-dire que ce qu'il fallait, c'était installer cette envie d'agir, dégager la conviction partagée qu'un passage était possible. Cela ne veut pas dire qu'ensuite la suite est simple, cela ne veut pas dire qu'ensuite toutes les solutions soient consensuelles, il faudra étape par étape dégager ces passages. Et je vais vous en dire un mot.

Mais du coup ceux –il y en eut - qui ont voulu enterrer le rapport n'ont pas pu parce qu'on peut bien enterrer un rapport, mais pas les associations, les institutions, les administrations qui avaient travaillé pour le rapport.

Aujourd'hui on est heureusement, et c'est le deuxième point liminaire, un peu au-delà du rapport qui était un temps dans ce travail collectif, puisqu'il y a eu une conférence nationale du handicap en décembre 2014, une manifestation importante à l'Élysée, qui a décidé du lancement d'un processus de transformation qui est destiné à donner corps, et c'est la notion-clé du rapport, à ce qu'on appelle une « réponse accompagnée pour tous ». Je reviendrai sur le sens de ces mots.

Deuxième temps sous la responsabilité de Marie-Sophie Desaulle, dont la compétence s'impose : ancienne présidente de l'Association des paralysés de France, ancienne vice-présidente du Conseil de la CNSA et ancienne directrice de l'ARS des Pays-de-Loire. Donc un gros curriculum vitae, en plus une personnalité très remarquable. C'est elle qui a été chargée de piloter ce processus.

Et troisième temps récent, vingt-trois MDPH – dont le Haut-Rhin – et vingt-trois ARS pionnières vont se lancer les premières dans ce processus de transformation, avec quatre grands axes qui sont pilotés par les directions d'administrations centrales, la CNSA, le secrétariat général des ministères sociaux et le comité interministériel du handicap.

La journée de lancement a eu lieu très récemment, le 10 novembre, trois jours avant la journée tragique, en présence du Défenseur des droits, en présence de représentants de l'Assemblée des Départements de France, qui sont engagés eux aussi dans le processus.

Enfin, il y a un article qu'on appelle l'article 21 bis, qui est glissé dans le projet de loi santé, et qui doit appuyer lorsque la loi sortira, le processus dont je viens de parler.

Je sais que certains critiquent assez violemment sur les réseaux sociaux le contenu de cet article 21 bis. C'est vrai qu'il avait connu une première rédaction en février-mars qui avait pu à juste titre émouvoir, et avait d'ailleurs donné lieu à l'époque à un retrait par le gouvernement.

Mais je profite de l'occasion que j'ai d'en parler pour dire que je soutiens personnellement la nouvelle écriture. Je crois que les craintes qui s'expriment sur cet article ne sont pas fondées.

Alors il n'est pas miraculeux, bien sûr, mais on en fera le meilleur qu'on pourra en faire.

Alors sur ce que nous avons collectivement voulu dire, une seule question par rapport à ces situations dites « critiques » : sont-ce des accidents ou sont-ce des symptômes ?

Est-ce que ces situations dramatiques de rupture de parcours, se sont des accidents exceptionnels, des pourcentages résiduels de non-qualité qu'on aura toujours dans n'importe quel système, et dans ce cas il faut un dispositif spécifique, un dispositif de secours à la marge ? Ou est-ce que se sont des symptômes, des signaux d'alerte de ce que nos différents dispositifs de fonctionnent pas bien. Un peu comme la partie émergée d'un iceberg qui est à la dérive ?

Et notre conviction collective c'était que c'était la deuxième réponse qui était la bonne, et que comme c'était un signal d'alerte, une partie émergée d'un iceberg, il fallait bien sûr traiter l'alerte et la partie émergée peut-être avec des systèmes rapides à mettre en place, mais surtout ouvrir le capot, regarder dans la machine et prendre le sujet à bras-le-corps. S'intéresser à l'iceberg qui est dessous.

Et donc le rapport n'est pas un rapport sur les situations critiques, c'est un rapport à propos ou enclenché par les situations critiques, pour remettre très largement les choses à plat.

Et donc son sujet c'est de partir des réalités pour essayer de voir un peu plus loin, de ne pas donner dans le panneau des fausses bonnes solutions ou des demi bonnes solutions.

La réalité dont on peut, dont on doit partir, c'est le manque de places disponibles.

On voit très bien dans tous les parcours, d'ailleurs le rapport pour ceux d'entre vous qui ne l'ont pas lu, commence par analyser très concrètement les choses, par raconter des histoires de vies. Et on voit que dans toutes ces histoires de vies que nous avons sélectionnées plus exemplaires que d'autres, à un moment donné il y a toujours une porte qui se ferme, ou une absence de réponse, ou une exclusion brutale et quelquefois de manière récurrente.

Et donc du coup ces situations que l'on connaît bien des gens qui restent chez eux, des orientations non souhaitées vers la Belgique, des adultes installés en aménagement Creton durablement ou plus généralement, j'allais dire dans le meilleur des cas, l'accueil par un établissement inadapté, mais qui est le seul qui accepte encore.

Et donc la réponse est d'avoir des accompagnements, tous ces accompagnements qui font défaut. Ce diagnostic est très clair.

Mais il existe déjà plus de 200 000 places, est-ce que la réponse, ça consiste simplement à créer 5 000, 10 000 places supplémentaires réservées aux personnes dont personne ne veut, des places pour les refusés de partout avec du personnel spécialisé sur les situations dont personne ne veut ? Ou plutôt de faire d'abord évoluer en profondeur toutes les places disponibles ?

De même, le besoin c'est aussi de donner des suretés aux familles est-ce que la réponse, comme là aussi on me le suggérait presque à l'époque, c'est de dire simplement on va faire une loi qui va donner le pouvoir aux ARS ou aux présidents de Conseils départementaux, d'obliger un établissement à admettre une personne dont il ne veut pas, d'être obligé de la garder. Que fait-on si ça ne marche pas ? Sanction pénale ou financière ?

Et quand c'est le personnel qui exerce son droit de retrait, que fait-on ?

Veut-on se débarrasser du problème ou veut-on le traiter ?

C'est pour cette raison que, collectivement, on s'est très vite rendu compte qu'on ne pouvait pas se contenter, comme il aurait été relativement facile à écrire, d'apporter les demi-réponses que sont simplement créer des places, ou créer des interdictions. Parce que quand la rupture fait suite à une exclusion d'une place qui existe, ou bien un refus d'admission sur une place qui existe, mais pour laquelle on préfère un profil moins difficile, la place existe, mais c'est la capacité à accueillir sur cette place qui fait défaut. Ce n'est pas exactement la même chose.

Et donc on a compris qu'un travail important de pédagogie était à faire, entre nous d'abord et ensuite pour nos lecteurs, sur le fait que ce n'était pas la peine d'ouvrir des places nouvelles si c'était pour que tout fonctionne comme avant. C'est cela la pédagogie du rapport.

Cela ne veut pas dire inventer des choses extraordinaires. Pour penser un monde meilleur, il faut tout simplement regarder d'abord ce qui marche. Et les structures qui marchent ce sont celles qui appliquent déjà, ou qui peuvent appliquer, je reviendrai sur ce point parce que l'on n'applique jamais cela tout seul, les trois principes fondamentaux du rapport.

✓ Premier principe fondamental : la montée en compétences professionnelles.

La formation, du haut en bas de la hiérarchie, y compris bien sûr des cadres, des agents administratifs. L'évaluation critique des pratiques professionnelles, l'analyse des pratiques, la supervision.

✓ Deuxième grand axe : Peut-être le principal. Non, car le principal, comme dans toutes les bonnes rhétoriques ce sera le troisième. Mais deuxième grand axe encore plus important : l'insertion, (et cela fait le lien avec l'accueil temporaire) l'insertion dans un réseau pour bénéficier en continu, en proximité d'abord d'appuis experts qui peuvent être sanitaires ou hospitaliers, mais aussi médico-sociaux, éducatifs, sociaux qui permettent l'aide aux diagnostics, l'échange, la formation. Mais aussi des solutions relais d'accueil temporaire, de séjours de répit, de séjours de rupture. Vous connaissez très bien cela.

L'idée sur ce deuxième axe c'est de dire qu'il n'existe pas d'établissement modèle. Il n'y a que des réseaux modèles. L'établissement isolé modèle n'existe pas.

S'il est isolé, il n'est pas modèle, s'il est modèle c'est qu'il n'est pas isolé.

✓ Troisième axe : Celui-là aussi projette assez loin au-delà de notre capacité concrète à faire il faut bien l'avouer, c'est le choix résolu et authentique d'une coopération active avec les familles et avec les personnes accueillies. Aussi difficile que ce soit d'ailleurs quelquefois, mais on ne peut jamais travailler « pour » si on ne travaille pas « avec ».

Alors il existe de tels environnements, et de tels environnements c'est l'expérience, arrivent à prendre en charge des situations beaucoup plus difficiles ou en tout cas hors de portée pour beaucoup d'autres établissements, et sans nécessairement que cela s'explique par des moyens budgétaires hors normes.

Donc le principal message du rapport, je ne dis pas cela pour vous éviter d'avoir à le lire, je souhaiterais que ceux d'entre vous qui ne l'ont pas lu le lisent, mais le principal message qui fait l'unité de toutes les dispositions c'est de penser l'accompagnement comme des réponses à construire, et pas simplement comme des places à créer.

La place c'est un peu le moyen, c'est un des moyens, c'est une expression formatée, dans laquelle on fait rentrer quelquefois un peu au chausse-pied l'attente et la demande d'une famille ou d'une personne. Or la vraie attente ce n'est pas simplement d'attendre une place qui viendra demain, c'est de l'attendre en disposant tout de suite de la meilleure réponse possible au regard de tous les moyens disponibles. Mais que cette réponse soit accompagnée, c'est-à-dire qu'elle soit évolutive, soit parce que la situation de la personne change et il faut que cette réponse évolue, soit parce que l'on n'a pas pu trouver tout de suite ce qu'il y avait de meilleur et il faut alors qu'elle évolue en fonction de la disponibilité progressive des ressources.

Il faut que ce soit une réponse qui soit sous-tension de sa propre amélioration. C'est cela la « réponse accompagnée ».

Et donc une réponse peut englober une ou plusieurs places, vous l'avez compris, mais dans un cas simple ce sera, par exemple, d'associer une place en établissement à une intervention libérale qui permet de venir renforcer la prise en charge, et puis un service d'aide à domicile, un accueil temporaire pendant les vacances. C'est cela la réponse et ça peut être évidemment plus complexe.

Le rapport, je vous rassure, ne se limite pas à ce niveau de généralités. C'est pour une introduction en début de matinée, mais il y a beaucoup d'autres conditions à remplir, des coordinations concrètes de systèmes d'informations, de changements des modalités de travail dans les MDPH, de créations et de transformations des dispositifs sur les territoires qui sont carencés, de sécurisation pour les familles.

Je ne sais plus si c'est toi Muriel qui m'a dit que certains appelaient le rapport OSS 131. OSS pour Zéro Sans Solution, 131 pour les 131 propositions. Cent-trente et une propositions je ne vais pas vous les énoncer, mais ce qui est important c'est d'en comprendre le sens général : on aurait pu en faire aussi bien 50 ou 150.

Une dernière chose, parce que même si j'ai la chance que le temps ne soit pas trop compté, je veux laisser la parole à mes voisines et voisins, pour vous dire ce qui n'est pas dans le rapport, mais que certains d'entre vous m'ont peut-être déjà entendu dire. Alors je ne le dis pas comme un secret, mais ce n'est pas dans le rapport parce que la réponse n'est pas simple et que nous ne l'avons pas complètement. Mais j'ai ma petite réponse à moi, j'en profite pour la dire par oral. C'est la réponse à la question, pourquoi est-ce que l'on en est arrivé là ?

Le rapport explique, illustre les situations, il pose un diagnostic, il propose des réponses, mais il ne dit pas pourquoi.

Pourquoi est-ce qu'il y a des ruptures ? Pourquoi est-ce qu'il apparaît tellement de situations comme ça, de grandes fragilités personnelles, familiales, et qui conduisent à des ruptures ?

Il y a peut-être une dimension épidémiologique : je crois que tout n'est pas clair dans la montée relative de la fréquence des troubles du spectre autistique, que tout n'est pas clair dans la prévalence de certains co-handicaps psychiques. Bon c'est peut-être une partie de la réponse.

Mais une grande partie de la réponse c'est autre chose, et ma conviction c'est que ces situations de ruptures sont le symptôme de quelque chose de très profond. C'est l'effet collatéral catastrophique d'une transformation qui, elle, est excellente, mais dont nous n'avons pas su collectivement gérer les conséquences. Et cette transformation profonde et excellente c'est que nous sommes en train, collectivement, de gagner la grande bataille que l'on pourrait appeler à défaut d'un meilleur terme la « désinstitutionnalisation ». Et vous noterez très particulièrement pour certains handicaps psychiques, sensoriels, mentaux, traumatismes crâniens ... Par l'éducation en milieu ordinaire, par l'insertion dans le milieu du travail, par le maintien à domicile, par les mesures en milieux ouverts, par les prises en charge alternées. C'est le fait que la vie avec un handicap ressemble de plus en plus (même si le processus est encore long) à un parcours, à un projet de vie qui n'est plus exclusivement l'enfermement institutionnel.

Et il a fallu beaucoup de générations pour aboutir à cela et le processus de modification des mentalités n'est pas encore arrivé à son terme.

Mais la conséquence de ce succès c'est que le long d'un parcours de vie qui n'est plus enfermé dans un établissement, mécaniquement les risques de ruptures augmentent. Vivre une vie en milieu ordinaire, plus proche en tout cas du milieu ordinaire, c'est plus d'instabilité, plus de transition, plus de césures aux moments du passage d'un accompagnement à un autre.

Par exemple, scolariser un enfant quand c'est possible c'est mieux, mais cela crée forcément des difficultés supplémentaires à gérer à toute une série d'âges de son développement.

On crée mécaniquement les occasions de ruptures.

Et tous les dispositifs de liaison qui auraient dû accompagner ce grand mouvement de « désinstitutionnalisation » (Vous avez compris que je n'aime pas le mot parce qu'il donne l'impression qu'il s'agit de faire sortir des institutions à toutes forces après avoir voulu y faire rentrer à tout prix, alors qu'il s'agit de repositionner l'institution précisément dans une réponse).

Donc tout ce processus et ces dispositifs de liaison qui auraient été nécessaires, nous ne les avons jamais organisés. Parce que quand l'orientation ne se résume plus au placement dans un établissement pour la durée la plus longue possible, dans une grande bâtisse perdue quelque part au fond de la campagne, alors du coup l'orientation c'est autre chose.

Ça va être un processus continu, qui réfléchit activement, qui anticipe, qui est un tour de table de beaucoup d'acteurs. Ce ne sont pas du tout les mêmes méthodes de travail.

Or nos textes sur l'orientation ils n'ont pas changé depuis quarante ans.

Et quand ce processus d'orientation n'est pas en place, alors les uns et les autres inévitablement se renvoient la balle lorsque la situation devient complexe. Parce que lorsque l'on se porte volontairement disponible pour une prise en charge, on se met en danger de se retrouver tout seul à devoir gérer la situation.

Et donc si nous avons fait d'immenses progrès sur la bienveillance en établissements, je veux dire d'immenses progrès de vigilance, d'alerte, de sensibilisation contre la maltraitance institutionnelle dans les structures, nous sommes aujourd'hui confrontés à une maltraitance systémique, une maltraitance collective et qui née de la fragmentation, de la non-coordination des différents intervenants au cours d'un même parcours.

Et donc c'est pour toutes ces raisons, et j'en conclus par là, que le rapport collectif, cette étape de travail que je vous décris, est fondamentalement, puissamment en pleine phase avec le développement des solutions de l'accueil temporaire.

Pas parce qu'on parlerait de l'accueil temporaire à chaque ligne ou parce qu'on dirait que c'est la solution, il n'y a pas « la » solution précisément, pour la simple raison qu'on ne peut jamais répondre seul à une situation complexe. Mais le vrai pivotement consiste à penser en termes de réponses, donc en termes de système territorial et un système territorial qui n'a pas ou pas assez de ressources d'accueil temporaire, il pourra peut-être avoir des « places », mais d'abord il n'en aura jamais assez et jamais exactement celles qu'il faut, et surtout il ne pourra pas offrir des « réponses ».

C'est cela le repositionnement du paradigme de l'accompagnement que veut promouvoir ce document, et je crois que Jean-François Chossy a tout à fait raison de dire, et surtout pour les étapes de ce rapport qui sont en train de s'enclencher à sa suite, c'est celles-là qui sont importantes, qu'elles ouvrent des perspectives à saisir.

Je vous remercie.

Jean-François CHOSSY

Vous l'avez bien compris, c'est un rapport qui ne restera pas dans la poussière, et heureusement parce qu'il y a dedans une ressource et une source formidables.

Je vais maintenant, en remerciant Denis PIVETEAU de ce survol, donner la parole à Muriel VIDALENC-LEJEUNE. Muriel, je l'ai connu à l'ARS Rhône-Alpes. Nous avons ferrailé ensemble. J'ai perdu ! C'est vous donner la mesure du personnage. Regardez bien la différence physique. J'ai perdu. J'ai perdu parce que c'est une femme qui a de la conviction, qui a une autorité souriante, qui sait ce qu'elle veut, qui sait ce qu'elle dit et qui sait aller jusqu'au bout des choses.

Alors nous avons ferrailé, mais nous avons gagné quelque chose : l'amitié.

Je l'ai perdue de vue un certain temps lorsqu'elle est allée dans les ministères, et puis je l'ai retrouvée directrice générale de la FEGAPEI ; et entre la FEGAPEI et le GRATH c'est le grand amour, on va faire des ponts de partenariat.

En attendant, je lui laisse la parole et je lui fais la recommandation que m'a faite Loïc GUILCHER. Je vous ai dit que je ne serai pas la montre de ces débats, mais Loïc est venu me dire « Fais attention au timing ».

À toi Muriel !